## DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE ARRONDISSEMENT DE PONTOISE CANTON DE L'ISLE-ADAM



## REPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté – Égalité - Fraternité VILLE DE PARMAIN RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(En exécution de l'article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Parmain, le 24 mars 2025

Le Conseil municipal se réunira en séance ordinaire le : LUNDI 31 MARS 2025 à 19h15 Salle du conseil municipal en mairie

## L'ordre du jour sera le suivant :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- 1. Vote des taux d'imposition 2025

Loïc TAILLANTER

Maire de PARMAIN
Vice-Président de la Communauté de Communes
de la Vallée de l'Oise et des 3 Forêts